



📍 **Siège** : 2 Rue Gustave Eiffel, 62000 Arras
BP 20233 - 62004 Arras Cedex

☎ 03 21 51 17 15 ✉ afp2i@afp2i.fr



www.afp2i.fr

Compte-rendu

Comité Territorial de Développement et de Coopération - SIVU

26 mars 2025 à Faches-Thumesnil

Personnes présentes :

- DEMUNTER Christine, AFP2i
- LEMAI-DUCROCQ Daniel, AFP2i
- EMERY Lionel, FCP
- DUBOIS Anne-Lise, AFP2i
- FAMIN Roland, Impulsions
- REZZOUKI Hamid, Ville de Seclin

Personnes excusées :

- COSTE Hugo, Ville Faches-Thumesnil
- Laurence LEJEUNE, Ville Faches-Thumesnil

Synthèse des échanges/réflexions du collectif présent

PowerPoint de présentation : <https://www.afp2i.fr/page-13/la-demarche-app>

On note une activité soutenue en 2024, tant sur le plan du dispositif *S'Engager Vers l'Emploi* – 100 % réalisé sur les deux sites – que sur les métiers via les contrats de professionnalisation et le CFA (métiers de la propreté et du commerce), ainsi que sur le PRF avec le titre professionnel *Réceptionniste en hôtellerie* à Seclin.

L'activité du SIVU représente 21 % de l'activité globale de l'AFP2i en 2024. À noter que 45 % du public formé par le SIVU est basé à Faches-Thumesnil.

Parmi les difficultés rencontrées, on note l'absence de mobilisation du fablab, ainsi que les nouvelles exigences imposées par l'APAPP en matière de labellisation. M. Emery, membre de la Commission de labellisation, a toutefois annoncé la levée de la non-conformité majeure, au vu du plan d'animation territoriale déployé sur les trois territoires.

Dans un contexte économique particulièrement tendu, on peut souligner une certaine déconnexion entre la commission de labellisation, l'APAPP et la réalité vécue par les organismes de formation dans les régions. Le devenir du label APP interroge, tant il semble s'instrumentaliser dans le cadre de Qualiopi, au détriment de ses valeurs fondatrices d'éducation permanente. Néanmoins, l'AFP2i n'avait d'autre choix que de "rentrer dans les rangs" pour éviter un arrêt de ses activités de formation, ce qui aurait conduit à un dépôt de

bilan. Cette décision imposée par notre certificateur reste discutable (une jurisprudence mériterait d'être envisagée par les TPE de formation, de plus en plus contraintes par des normes et exigences économiquement lourdes).

Les perspectives pour 2025 demeurent incertaines, notamment en raison de l'absence de parcours *S'Engager Vers l'Emploi* financés par la région sur le premier trimestre pour le SIVU. L'AFP2i remercie néanmoins Impulsions et le SIVU pour leur soutien, formalisé par un courrier adressé au Président de région.

Une baisse de financement de 20 à 50 % est annoncée à ce jour. Cela pourrait entraîner la fermeture du site de Seclin, en particulier en raison de charges énergétiques et locatives importantes, ainsi que des besoins de mise en conformité en hygiène et sécurité, points sur lesquels la mairie de Seclin a peu de marge d'intervention. Un dialogue de gestion est prévu avec la région sur ce sujet.

On note par ailleurs la nécessité de développer le secteur CFA métiers et la formation des salariés sur la MEL, en lien avec nos partenaires de l'économie sociale et solidaire.

Enfin, les acteurs du territoire restent impliqués dans la Coopérative des solutions portée par l'ANLCI, notamment autour du repérage des publics en situation d'illettrisme. Cependant, face aux difficultés technologiques et économiques rencontrées par l'APP et l'AFP2i en général, il a été décidé de suspendre le chantier collectif autour du label *Territoire Apprenant*, porté notamment par la CMA et l'APAPP.